



## Carotte, céleri, laitue, oignon, poireau, ail

Avertissement No 05 – 5 juin 2014

- **Situation générale** : 2 jours de temps chaud et pluies abondantes sur certains secteurs.
- **Carotte** : traitements en cours contre le charançon.
- **Céleri** : présence d'adultes et de larves de la punaise terne.
- **Laitue** : premiers cas de tache bactérienne, *Pythium* davantage présent, punaises pentatomides plus actives, premier puceron et carences d'azote.
- **Oignon** : mouche des semis (adultes et larves) encore active, adultes de la mouche de l'oignon actifs, premiers cas de pourriture blanche et de fusariose.
- **Teigne dans l'ail et le poireau** : activité des adultes en baisse, traitements contre les larves en cours.

### SITUATION GÉNÉRALE

Dans l'ensemble, les températures de la dernière semaine (du mercredi 28 mai au mardi 3 juin) se sont maintenues légèrement sous les normales, sauf les 1<sup>er</sup> et 2 juin où nous avons connu du temps chaud et humide (entre 25 et 30 °C). Encore cette semaine, les précipitations sont souvent arrivées sous forme d'averses ou d'orages plutôt dispersés. Par contre, des lignes d'averses et d'orages ont fortement touché les régions les plus centrales le 3 juin (Montérégie Est et Ouest, Basses-Laurentides, Lanaudière, Mauricie et Lac-Saint-Jean). Les accumulations ont atteint 20 à 30 mm en Montérégie et 25 à 35 mm sur les régions au nord de Montréal, mais localement, les quantités ont pu être plus importantes. Vu la variabilité dans les accumulations, le taux d'humidité du sol va d'excessif à très élevé.

Les régions plus à l'est (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) n'ont reçu en général que peu de précipitations durant les 2 dernières semaines, ce qui fait que les zones où le sol est plus léger manquent d'eau et le recours à l'irrigation est plus fréquent.

Les données de précipitation de la dernière semaine sont présentées dans l'annexe 1, à la fin de cet avertissement.

Des rafales de vent importantes ont été observées dans plusieurs secteurs, principalement les 30 mai et 3 juin.

### CAROTTE

#### Charançon

En Montérégie, le nombre de captures du charançon a légèrement augmenté. Dans Lanaudière, les charançons sont actifs, mais leur présence est très variable d'un champ à l'autre. Les traitements insecticides se poursuivent dans ces deux régions.

Lorsqu'ils sont requis, les traitements à l'IMIDAN (phosmet) ou au MATADOR (lambda-cyhalothrine) doivent être effectués aux stades suivants :

- Le premier traitement : lorsque les carottes sont au stade 2 à 3 feuilles, mais avant que la 3<sup>e</sup> feuille n'atteigne son plein développement.
- Le second : 10 à 14 jours plus tard (stade 4 à 5 feuilles).

Les détails sur la stratégie de lutte contre le charançon sont présentés dans le [bulletin d'information permanent No 01](#) du 4 mai 2007.

## CÉLERI

### Punaise terne

On rapporte la présence de la punaise terne dans certains champs de céleri en Montérégie et dans Lanaudière. Bien qu'en général il s'agisse de punaises adultes, des larves ont aussi été observées dans quelques champs. Le nombre de punaises et les dommages occasionnés ne justifient pas de traitement pour le moment. Surveillez en particulier les champs ou parties de champs davantage abrités des vents. Prenez le temps de bien évaluer la population de punaises présente et le type de dommage sur les plants. Référez-vous aux indications ci-dessous pour décider s'il est nécessaire ou non d'intervenir.

Les seuils d'intervention recommandés sont les suivants :

- Plants de moins de 10 cm : 1 punaise par plant.
- Plants de 10 à 45 cm : 1 punaise par 5 plants.
- Plants de plus de 45 cm : 1 punaise par 10 plants.

Par contre, il peut être justifié d'intervenir plus tôt si les punaises endommagent les toutes jeunes feuilles en croissance situées au centre des plants.

Au besoin, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'[avertissement No 02](#) du 20 mai 2004.

## LAITUE

### Tache bactérienne

On observe déjà la présence de la tache bactérienne sur quelques fermes en Montérégie-Ouest. Les premiers symptômes ont été vus sur quelques feuilles dans des champs de laitues plus avancés.

La bactérie responsable, *Xanthomonas campestris* pv. *vitiens*, est l'espèce bactérienne la plus agressive sur la laitue. La multiplication et la propagation de cette bactérie sont favorisées par les périodes de mouillure prolongée du feuillage et les éclaboussures d'eau. Puisqu'aucun produit n'est disponible pour lutter contre cette maladie, on doit à tout prix éviter de propager la bactérie aux autres champs de la ferme.

Les producteurs aux prises avec de la tache bactérienne doivent adopter les mesures préventives suivantes :

- Éviter de circuler dans les champs (machinerie ou main-d'œuvre) lorsque le feuillage est mouillé.
- Toujours commencer les traitements de pesticides nécessaires contre les autres ennemis dans les champs sains et terminer par les champs où cette maladie est présente.
- Récolter le plus tôt possible les champs affectés pour éviter que les taches ne se développent sur les parties vendables.
- Éviter de revenir en laitue dans les champs affectés, puisque la bactérie survit sur les débris de culture tant qu'ils ne sont pas entièrement décomposés.

Pour obtenir plus de détails concernant la tache bactérienne, consultez l'[avertissement No 06](#) du 8 juin 2007.

## Maladies du sol

Dans la dernière semaine, nous avons observé un plus grand nombre de champs et de plants affectés par l'**affaissement pythien** (*Pythium*) en Montérégie. Les champs plus humides et les mauvaises conditions de sol au moment de la plantation sont souvent en cause.

La moisissure grise (*Botrytis*), l'affaissement sclérotique (*Sclerotinia sclerotiorum* et *S. Minor*) et la pourriture basale (*Rhizoctonia*) sont fréquemment observés dans les champs, mais les pertes reliées à ces maladies demeurent dans les normales compte tenu des conditions actuelles.

L'[avertissement No 03](#) du 23 mai 2014 présente l'information de base sur ces maladies.

## Punaises

Même situation que la semaine dernière : dans la majorité des champs (Île d'Orléans et Montérégie), les **punaises ternes** sont encore très peu nombreuses et elles n'occasionnent pas de dommages significatifs. Par contre, dans certains champs de la Montérégie, on note une hausse de l'activité et du nombre d'adultes de la **punaise pentatomide**. On recommande de suivre la même stratégie que pour les punaises ternes. Peu de champs ont été traités cette semaine contre les punaises.

Pour de plus amples renseignements sur la stratégie d'intervention contre la punaise terne, veuillez vous référer à l'[avertissement No 03](#) du 23 mai 2014.

## Pucerons

Un tout premier puceron aptère a été dépisté cette semaine en Montérégie. Il n'a malheureusement pas pu être identifié. Cette identification est importante étant donné que la tolérance pour la présence du puceron de l'espèce *Nasonovia* est plus faible que pour celle des autres espèces de pucerons, tout particulièrement dans la laitue pommée. Bien qu'il est peu probable que des interventions soient requises à court terme, surveillez tout de même vos champs qui ont atteint les stades critiques de traitement : le stade 11 feuilles à début pommaison pour la pommée et le stade 10 feuilles pour les laitues frisée et romaine. Les seuils d'intervention recommandés pour la lutte contre les pucerons sont présentés dans l'[avertissement No 07](#) du 22 juin 2006.

## Vers gris

Bien que les vers gris soient régulièrement présents dans les champs en Montérégie, leur présence justifie rarement des traitements pour l'instant.

## Carences en azote

Sur plusieurs fermes en Montérégie, des plants présentent des carences en azote, parfois majeures. Des applications foliaires d'azote ont dû être faites dans plusieurs champs. Les différents épisodes de pluies que nous avons eus depuis le printemps sont probablement en cause.

# OIGNON

## Mouches des semis et de l'oignon

Nous continuons d'observer des **dommages, des larves et des œufs de la mouche des semis** dans les champs d'oignon en Montérégie. On continue de retrouver des **mouches de l'oignon adultes** en grand nombre sur les pièges collants et le ratio des mâles et des femelles est relativement égal, ce qui signifie que la ponte devrait avoir débuté. Par contre, nous n'avons pas encore observé d'œufs jusqu'à maintenant.

**Continuer vos traitements foliaires contre les adultes de la mouche de l'oignon si vous avez prévu contrôler la mouche en suivant cette méthode.** Pour de plus amples renseignements sur la stratégie d'intervention contre la mouche de l'oignon, veuillez vous référer à l'[avertissement No 04](#) du 29 mai 2014. L'[avertissement No 02](#) du 20 mai 2004 donne quelques indications supplémentaires sur la mouche des semis.

## Vers gris

La présence de vers gris reste sous contrôle dans les champs d'oignons dans la région de Lanaudière. Leur présence est assez faible en Montérégie-Ouest, ne justifiant pas de traitement.

## Pourriture blanche

Quelques plants présentant des symptômes de pourriture blanche sont observés en petites quantités dans quelques champs d'oignon jaune sur une ferme en Montérégie-Ouest. Les plants affectés cessent de croître, puis dépérissent graduellement, en commençant par les plus vieilles feuilles. Le signe le plus évident de la maladie est la présence, à la base du bulbe, d'une pourriture molle recouverte d'un mycélium cotonneux blanc. À un stade avancé, ce mycélium est parsemé de nombreux petits sclérotés sphériques noirs de 0,2 à 0,5 mm de diamètre.

Cette grave maladie de l'oignon est causée par un pathogène (*Sclerotium cepivorum*) capable de survivre dans le sol sous forme de sclérotés pendant plusieurs années. Elle n'est heureusement présente que chez un petit nombre d'entreprises. Lorsque les conditions favorisent cette maladie, elle peut entraîner des pertes importantes. Il n'existe actuellement aucun traitement applicable sur la culture qui permet de contrôler ce champignon. La lutte contre la pourriture blanche repose avant tout sur l'application de mesures préventives et sur l'arrachage et la destruction hors du champ des plants malades. Pour plus de détails, vous pouvez consulter l'[avertissement No 08](#) du 29 juin 2006.

Notez toutefois que le biofongicide DADS est homologué pour lutter contre la pourriture blanche. Ce produit doit être appliqué au sol lorsqu'il n'y a pas d'alliums dans le champ. Il stimule la germination des sclérotés et entraîne ensuite la mort du champignon étant donné que ce dernier n'a pas de plante hôte sur laquelle il peut se nourrir.

## Fusariose de plateau

Des dommages reliés à la fusariose de plateau ou pourriture basale fusarienne ont été observés en petites quantités dans des champs d'oignons sur une ferme en Montérégie-Ouest. Le champignon responsable s'attaque aux racines et à la base des plants et fait dépérir les plants. Une croissance fongique blanche est parfois visible à la base des bulbes. **La pourriture engendrée par le champignon est habituellement ferme et brun rosé.** Cette maladie préfère des conditions chaudes et humides. La majorité des cultivars d'oignon jaune seraient résistants à cette maladie.

## AIL ET POIREAU

### Teigne du poireau

Le nombre de captures de la teigne du poireau est en baisse sur la majorité des sites des régions du sud de la province. Sur quelques-uns, il n'y a même eu aucune capture durant la dernière semaine. Des dommages et des larves sont visibles sur quelques sites.

Les dates d'intervention recommandées il y a deux semaines pour les sites où aucun piégeage n'est effectué demeurent valides. Le tableau ci-dessous les présente en rappel. Les dates d'intervention pour les régions plus fraîches ont aussi été ajoutées.

| Région                      | Date approximative du traitement |
|-----------------------------|----------------------------------|
| Montérégie-Ouest            | 2 juin                           |
| Montérégie-Est              | 4 juin                           |
| Lanaudière                  | 4 juin                           |
| Basses-Laurentides          | 4 juin                           |
| Estrie                      | 6 juin                           |
| Centre-du-Québec            | 7 juin                           |
| Outaouais                   | 7 juin                           |
| Mauricie                    | 8 juin                           |
| Capitale-Nationale (Québec) | 11 juin                          |
| Chaudière-Appalaches        | 12 juin                          |

**Si vous observez déjà des dégâts en quantité significative, vous pouvez intervenir dès maintenant même si la date d'intervention recommandée pour votre région n'est pas atteinte.** Prenez le temps d'évaluer le nombre moyen de plants affectés et assurez-vous que les larves sont encore présentes. Certaines références recommandent de n'intervenir que s'il y a plus de 5 % de plants avec des larves.

**Les autres recommandations concernant la lutte contre la première génération de la teigne du poireau sont présentées dans l'[avertissement No 03](#) du 23 mai 2014.**

#### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

ANIK LAROCHELLE, agronome – Avertisseuse  
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.  
Téléphone : 514 968-1669  
Courriel : [alarochelle@prisme.ca](mailto:alarochelle@prisme.ca)

MYLÈNE FYFE, technicienne agricole – Coavertisseuse  
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.  
Téléphone : 514 821-9661  
Courriel : [mfyfe@prisme.ca](mailto:mfyfe@prisme.ca)

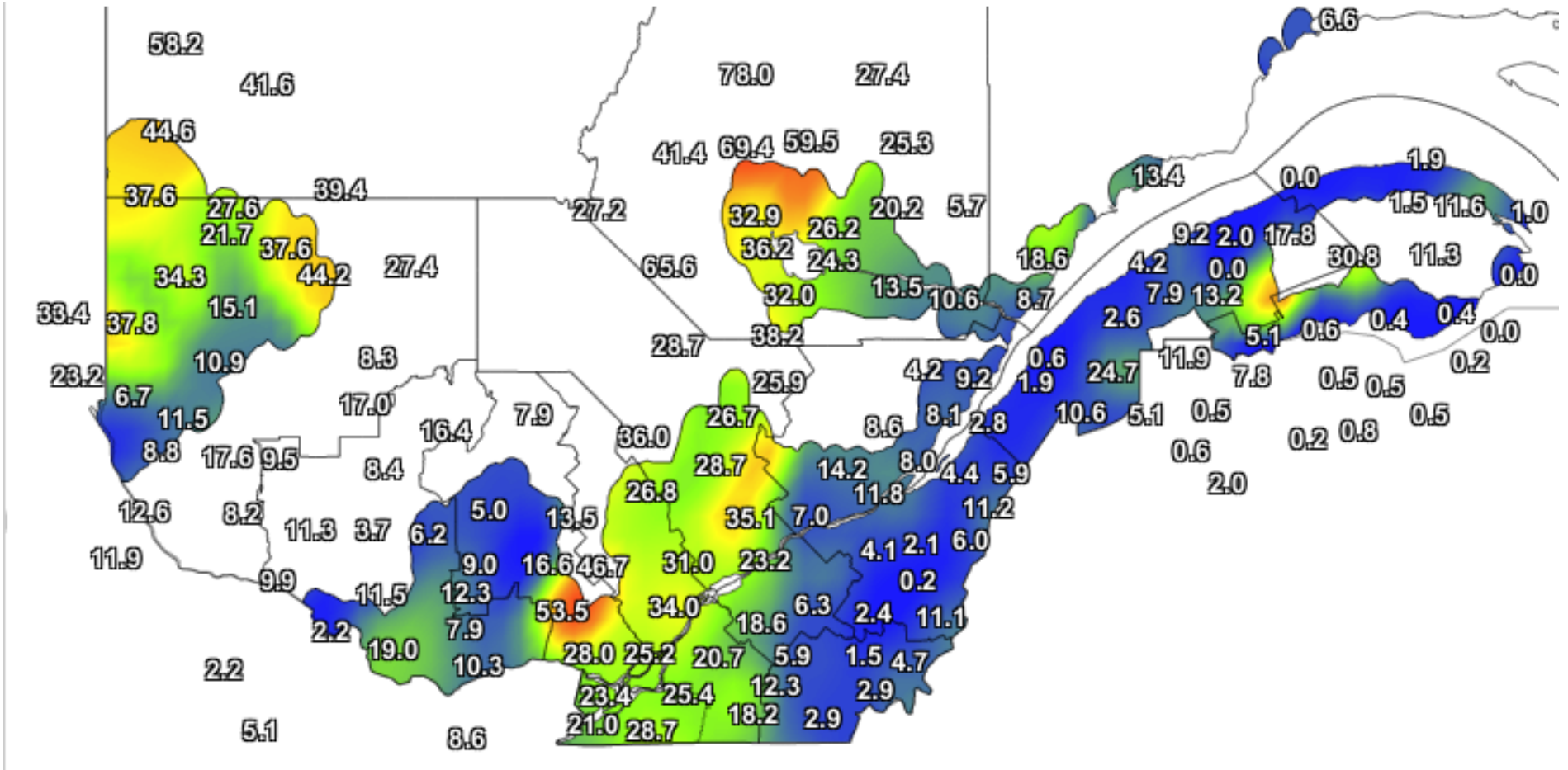
MARIO LEBLANC, agronome – Coavertisseur  
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ  
Téléphone : 450 427-2000, poste 5106  
Courriel : [mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, Cindy Ouellet et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 05 – Carotte, céleri, laitue, oignon... – 5 juin 2014*

## Annexe 1

Carte provinciale des précipitations cumulées (mm) du 28 mai au 3 juin 2014



Source : Agrométéo Québec (site en développement), une initiative conjointe du MDDELCC, du MERN et d'AAC